

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Régie des annonces:

Publicitas Avenue de la Gare - Sion
Tél. 2.12.36 - Chq. postaux Il c 485
Succursales : Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
Correspondants à l'Étranger.

ANNONCES : La ligne millimètre: Canton & ct., Suisse 100.
Étranger 12 ct. RECLAMES : 20 ct.

Téléphone 2.19.05
Administration, Rédaction
Expédition, etc.

Compte de Chèques postaux Ilc 1748
Imprimerie Gessler, Sion

ABONNEMENTS:

SUISSE 1 an Fr 9.— avec Bulletin officiel Fr. 13.50
6 mois „ 5.— „ „ „ 7.
3 mois „ 2.75 „ „ „ „
ETRANGER : un an Fr 17.—

L'expérience sociale de la France

LUTTES DANS LA TEMPETE

Personne n'a oublié l'allocution par laquelle le maréchal Pétain exposait aux Français les directives qu'il entend imposer à la nouvelle organisation sociale de la France. Cet exposé de principe eut un grand retentissement.

En Suisse romande — c'est naturel — il fut si enregistré avec soin. Si nos voisins possèdent de cadres économiques et sociaux si différents de notre vie fédérale et communale, assez particulariste, nous sommes cependant largement tributaires de ces conceptions culturelles. Le hiatus de la dernière, pendant lequel tous les ponts furent coupés, durant d'interminables semaines, ne l'a prouvé par une expérience négative et nous gardons un profond souvenir d'humanisme de la culture helvétique puis à trois sources principales; mais pour les Romands, le flot fécond vient de l'ouest.

C'est une nécessité géographique, ethnique de langage, à laquelle nous savons donner sa valeur.

Il ne saurait en être autrement dans l'état des choses. Ajoutons que l'influence s'exerce pas à direction unique! La pres-helvétique est accueillie librement chez nos voisins. Les journaux de France ont reçu l'autorisation d'utiliser librement tout ce que dit dans les organes suisses. Le symptôme nous réjouit parce qu'il témoigne de l'existence d'une amitié existant entre les deux nations.

Dès lors, on comprend que la nouvelle expérience sociale des Français retiennent notre diligente attention.

Rappelons les paroles dans lesquelles le chef actuel du gouvernement voisin avait défini les nouveaux rapports entre patrons et ouvriers: La France ne se relèvera que dans la paix sociale, par l'union du capital et du travail, par le respect des droits de tous, de l'ouvrier comme du patron. Il sera donc nécessaire de mettre fin au désordre économique actuel par une organisation rationnelle de la production et des institutions corporatives. La transformation des cadres profes-

sionnels conduira tout naturellement le gouvernement à instaurer dans la justice, les moyens d'assurer leur vie et celle de leur famille à tous ceux que l'entreprise réunit. L'organisation professionnelle sera réalisée sous le contrôle de l'Etat, d'après le principe de collaboration qui assurera une plus juste répartition du profit, en écartant d'une part la dictature de l'argent et la ploutocratie, d'autre part, la misère et le chômage.

Ces formules furent favorablement accueillies. Le ministère du travail, les syndicats ouvriers, qui subsistent, et les organismes patronaux, se mirent à la recherche des meilleures méthodes de mise en route de ce programme ambitieux. Malgré la tempête de la guerre, en dépit des obstacles accumulés par les ruines que les hostilités ont laissées derrière leur passage, l'œuvre fait son chemin. Le maréchal Pétain a fait confiance aux uns et aux autres. A l'école du malheur, les clans jadis hostiles se comprennent et s'épaulent. Selon la formule mise sur pied par les milieux ouvriers, les fruits de chaque entreprise doivent être répartis entre tous ses producteurs. Entendez par là, le capital rénuméré par un intérêt, la direction, les techniciens et les ouvriers, qui auraient droit sous le nouveau régime français, à un salaire suffisant pour faire vivre deux personnes. Voilà, au point de vue pratique, une nouveauté de tout premier ordre. Aux salaires, s'ajouterait un boni, payé sur les bénéfices de l'entreprise. D'autres milieux proposent la propriété du métier. Tout ouvrier aurait de plus droit à la retraite, ou en cas de chômage à un versement du 75% du salaire mensuel moyen de sa catégorie.

Le difficile reste à accomplir: les modes d'application. On nous assure que les milieux professionnels de France sont attelés à ce travail. On peut croire que sous la direction d'un ministre tel que M. Belin, au ministère du Travail, les choses ne traîneront pas. A la veille de Sylvestre, n'est-ce pas M. Baudouin en personne qui proclamait que la France vit en ce moment une authentique révolution sociale?

Robert Sédunois

Au fil des jours

Les commentaires de ce début de l'an n'ont pas été marqués par un chaud optimisme. Beaucoup de gazetiers et d'écrivains retourneront vers septembre 1939. C'est de là, semble-t-il, qu'est réellement partie l'année qui a fui. Ce ne fut pas un an banal à jours comptés, mais un siècle! Un siècle chargé d'histoire.

Dans ces mois fulgurants, étoilés de la haine et de la misère continentale, les secondes passèrent comme des jours et les jours furent des décades. Il y eut tant d'événements, dont le tragique n'est pas épuisé, que l'imagination s'en trouve cabrée, à bout de souffle, vidée et paralysée, impuissante même à mesurer leur ampleur.

Ce désorientation des esprits est une conséquence naturelle du trouble que la guerre entraîne dans son cortège de destructions, de sang, de souffrances, de ruines ineptes. Il procède aussi, en partie, d'une tactique voulue par ceux qui mènent le jeu, chez les belligérants.

Les peuples auront fort à faire de se dégager d'une pareille atmosphère. C'est pourtant la seule voie possible vers le salut: faire machine arrière pour se libérer de l'ornière.

Le Saint-Père, qui représente la plus haute autorité religieuse et morale, dans le monde, à cette heure, énonçait récemment, en cinq points d'une logique ordonnée, les prémices du rapprochement et de la conciliation.

Pour retrouver la paix, il faut, disait-il, d'abord vaincre la haine et la méfiance, qui pèsent si lourdement sur le droit international et rendent impossibles des accords sincères.

Pour retrouver la paix, il faut, à l'intérieur de chaque frontière, désarmer d'abord les egoïsmes sociaux, aplanir les inégalités et les différences trop aiguës entre citoyens. C'est le problème de l'organisation professionnelle qui surgit ainsi. L'immédiat consiste à vaincre la pauvreté. Pour y parvenir, on doit assurer un travail à tous, dans l'égalité et dans le respect de chacun.

Il ne faut pas que tels humains soient considérés comme les esclaves des machines sous la garde d'une chiourme hargneuse, tandis que tels autres auront toute licence d'exploiter le travail des salariés.

Pour que la liberté et la discipline règnent entre citoyens, l'essentiel est d'obtenir la victoire sur l'esprit de franc egoïsme qui se base sur la force.

Ceci ne s'adresse pas qu'aux seules gens des classes privilégiées. Car nous en avons connus, même parmi ceux qui professent de servir les pauvres et se considèrent comme des chefs du prolétariat qui se targuaient surtout de leurs poings et de leur force. Ils faisaient appel à l'esprit de violence pour briser les moyens d'existence de leurs semblables. Ces mœurs doivent disparaître.

Ce sont les faux prophètes, les faibles, les hypocrites féroces, qui sèment les germes de la rancune et de la souffrance dans les cœurs humbles. Arrière donc! Tant qu'ils seront écoutés, tant qu'ils tiendront le devant de la scène, tous ces petits maîtres et petits seigneurs, dans leurs petits fiefs, comment l'esprit de paix pourrait-il s'éveiller, conquérir le vaste monde et marcher de l'avant? La « rénovation » doit se faire d'abord dans le cœur de l'homme! Sinon, sous de fausses apparences de paix, la guerre se poursuivra, éternelle!

R. de la Maya.

Du superflu

M. Marbach, professeur d'économie politique à l'Université de Berne, remarque dans le « Journal des ouvriers métallurgistes » que le manque de fer est déjà cause du renvoi de nombreux ouvriers dans l'industrie de construction; il ne s'écoulera pas longtemps avant que l'industrie métallurgique ne soit frappée à son tour par le chômage, pour la même raison. M. Marbach se demande, dans ces conditions, s'il ne convient pas de sacrifier toutes les barrières et clôtures de fer qui représentent du superflu pour la vie nationale.

Cet économiste suggère d'arracher derechef les rails des « chemins de fer condamnés », au lieu d'attendre, pour en venir là, que nous soyons revenus à une période d'abondance de métal. « L'Etat ne devrait, dit-il, pas hésiter à procéder par voie d'expropriation pour obtenir la ferraille nécessaire à nos industries. La première chose à faire est de mettre la main sur les clôtures de jardin. L'on ne saurait différer plus longtemps l'inévitable mobilisation des matières premières au profit de l'économie nationale », conclut-il.



L'ALBANIE NE SE PRETE PAS A LA « GUERRE-ECLAIR »

Pays sans routes, pays de montagnes et de sommets abrupts, l'Albanie assiste à la lente retraite des armées italiennes.

L'An nouveau au Palais fédéral

„Fais ce que dois, advienne que pourra“

« Suisses, Suissesses, enfants de mon pays, Ma première pensée, au tournant de l'année, est une pensée de reconnaissance; c'est une action de grâce, humble, personnelle et nationale.

Lorsqu'en janvier dernier, j'assurai pour la seconde fois la présidence de la Confédération, ce ne fut pas d'un cœur léger ni d'une âme insouciance. L'avenir qui nous attendait, je ne l'ignorais point. Il apparaissait tout chargé de menaces et de dangers. La guerre, une fois de plus, s'était abattue sur l'Europe déchirée. Epargnerait-elle notre patrie? Mon vœu le plus ardent, le plus profond, le plus sacré et le plus secret fut de l'en préserver et de la maintenir jusqu'au bout intacte, indépendante et libre. Dieu, dans sa grande bonté, a daigné m'exaucer. La Suisse d'aujourd'hui, souveraine et loyale, demeure entourée de respect et d'affection. Elle n'a connu les horreurs du conflit qu'en se penchant sur elles pour tenter de les soulager. Puisse-t-elle continuer sa mission généreuse avec toujours plus d'efficacité et d'amour; ce ne sera qu'un bien faible témoignage de gratitude envers la Providence qui l'a si miraculeusement épargnée!

Mais l'année qui s'achève fut lourde pour chacun de nous. Au cours de ses douze mois fatidiques, que de soucis, que d'inquiétudes, que d'alertes! Que de difficultés sans cesse nouvelles et constamment accrues. Elles n'ont pas été saisies immédiatement dans toute leur dure réalité. 1914-1918 faussait un peu la vision des choses. D'où la résonance de certaines affirmations qui paraissaient audacieuses il y a six mois et ne se sont que trop confirmées depuis lors. Il ne faut, cependant, jamais redouter la vérité, même rude. C'est elle qui forge les vertus, les vertus des peuples forts, des peuples fiers, des peuples résolus à vivre.

L'esprit de sacrifice, de vrai sacrifice, celui qui prend sur le nécessaire et ne s'en tient pas au superflu.

Le sentiment de solidarité, fait de justice et de fraternité.

L'appartenance à la communauté, qui s'en dégage et vous élève vers le véritable civisme: être étroitement lié à ceux qui œuvrent, qui peinent, qui souffrent avec nous, tendus vers le but commun, le bien public, auquel ils ne se soumettent pas — le mot serait inexact — mais se donnent, entièrement.

La discipline, enfin, sans quoi le reste n'est rien, parce qu'elle seule inspire, ordonne, magnifie les multiples et faibles efforts individuels dans un irrésistible effort collectif.

Ce sont ces vertus qui nous doteront des forces dont nous aurons besoin.

Le courage, cela va sans dire, non du verbe, mais des actes. Nos aïeux l'ont toujours eu; nous serons dignes d'eux.

La volonté qui le double, volonté lucide, pour voir vite et loin, volonté persévérante aussi, pour atteindre l'étape, malgré tous les obstacles de la route.

les autres, confiance des autorités dans le peuple, confiance du peuple dans les autorités, confiance spontanée et muette parce que profonde et sincère, confiance qui chasse la poussière délétère des arrière-pensées, des suspensions, des faux-bruits. Ah! les faux-bruits, quel mal n'ont-ils pas fait et quel mal ne pourraient-ils pas faire encore! Nous vous avons promis la vérité; nous vous l'avons dite. Le Conseil fédéral continuera à la proclamer. Le reste n'est que trouble et que vent. Ayez confiance.

Beaucoup d'entre vous m'en avez témoigné, d'une manière grande et touchante, qui va droit au cœur et ne le quitte plus. Que tous ceux qui m'ont envoyé des messages d'encouragement et de réconfort, que tous ceux dont les prières m'ont soutenu trouvent ici l'expression émue de ma profonde gratitude.

Que l'armée agrée, elle aussi, l'assurance de mon attachement, l'armée à laquelle je me sens lié par toute ma vie, l'armée dont les hommes sont à la fois pour moi des frères et des fils.

1940 n'est plus. Il est retombé dans les ténèbres dont il ne sut dissiper les sombres brumes.

1941 monte du noir horizon. Nous rendra-t-elle la lumière? Dieu seul le sait. Espérons. Soyons unis et forts pour lutter dans l'adversité, s'il le faut, maîtres de nos cœurs, s'il nous est permis de nous réjouir.

C'est avec soulagement que je dépose la charge suprême. C'est avec une certitude faite d'estime et d'amitié que je la vois reprise par le président nouveau.

Que la Protection divine s'étende sur lui et le pays tout entier.

Et « nunc dimittis servum tuum, Domine ».

(L'allocution qui précède a été prononcée par M. Pilet-Golaz, au terme de son mandat présidentiel, le jour de l'An).

**

Dans la réponse, très belle et digne, qu'il a faite à ce discours, le nouveau président de la Confédération, M. Wetter a dit, entre autres « qu'aux légères restrictions d'aujourd'hui, qui n'affectent guère que notre confort, succéderont la pénurie, les privations ».

Un drame sur l'alpe

SAUVEE PAR MIRACLE !

Le Tribunal cantonal d'Appenzel, Rhodés extérieures, a condamné le père alpestre Naef, d'Urnäsch, âgé de 40 ans, à trois ans de pénitencier. Le Tribunal le mit au bénéfice de la responsabilité diminuée. La Cour criminelle l'avait condamné à quatre ans de la même peine. Naef avait fait certains aveux qui laissaient supposer qu'il avait tenté d'assassiner sa femme en plaçant une cartouche de cheddite dans le foyer du fourneau de cuisine. Sur quoi, il pria sa femme de lui cuire quelques aliments. La charge fit explosion, provoquant d'énormes dégâts dans la cuisine. Mais Mme Naef ne fut pas blessée, du fait qu'au moment où l'explosion se produisit elle était sortie de la maison pour consolider un contrevent qui avait été arraché par le vent.

VARIÉTÉS

HISTOIRE D'AUTREFOIS

On connaît l'histoire de ce gigantesque service que le maréchal de Villars avait à son service et qui était doué d'un appétit formidable. Un jour, il lui demanda: Combien mangerai-tu de gigots? — Oh! monseigneur, beaucoup, dit modestement le colosse, ou huit tout au plus. — Et combien de lardes? — Pas beaucoup plus: une petite zaine. — Et de pigeons? — Mettons quatre... peut-être cinquante, ça dépend de l'appétit. — Ah! des alouettes? combien en mangerai-tu? — Des alouettes? s'écria le seigneur avec un sourire dédaigneux. Toujours, monseigneur, toujours!...

SUR TOM POUCE

Le fameux chanteur Lablache était fort corrent. Etant en tournée à Londres au moment où l'on y exhibait le nain Tom Pouce,

il se trouva habiter le même hôtel que ce dernier. Une dame anglaise, curieuse de voir de près le nain célèbre, vint à l'hôtel, mais se trompa de porte et sonna à celle de Lablache.

— Je viens voir le général Tom Pouce, dit-elle.

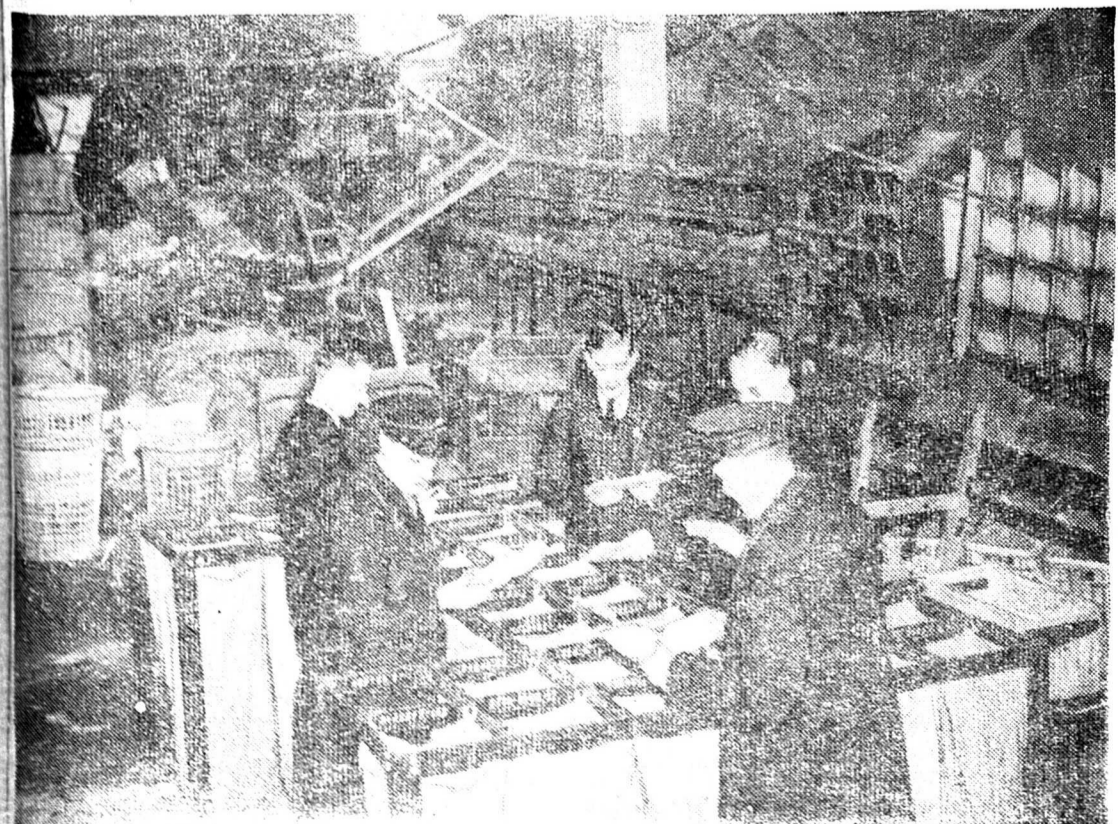
— C'est moi, Madame!

— J'ai donc été trompée, Monsieur, car on m'a dit que vous étiez un homme tout petit.

— Au théâtre, oui, Madame; mais rentré chez moi, je me mets à mon aise!

HUMOUR

Un chansonnier montmartrois a fait une chanson sur ce thème: « Le Musée du Beurre, fondé par l'Amicale des Anciens du Petit Déjeuner ». Le titre est un peu long, mais il dit bien ce qu'il veut dire!



LE COURRIER PENDANT LES FETES

Les bombardements aériens massifs ont recommencé sur Londres. Voici une scène prise dans un bureau de poste qui a été à moitié démoli par les explosifs. Le personnel poursuit le travail du triage des lettres avec un calme imperturbable.

La guerre aéro-navale en Méditerranée

Un corps d'aviateurs allemands intervient

Rome fait rapatrier les escadrilles italiennes de la Manche
Tentatives de paix séparée avec l'Italie (?)

Les journaux italiens annoncent, sous de grands titres, le rapatriement du corps aéronautique italien qui participa aux raids contre l'Angleterre. Il était installé dans un aéroport français de la Manche. Ce corps est déjà arrivé dans la Péninsule.

En même temps, la presse signale l'arrivée en Italie d'un corps aéronautique allemand. Les aviateurs du Reich prendront part aux opérations de guerre sur la Méditerranée. Ceci indique que la guerre va s'intensifier sur le secteur grec où plusieurs divisions italiennes de renfort sont déjà à pied d'œuvre. Le Giornale d'Italia écrit que, de la mer du Nord jusqu'à la Méditerranée, les forces armées allemandes et italiennes ne forment qu'un seul bloc. Le chef de l'Etat-major italien de l'aviation, général Pricolo, souligne l'événement de l'arrivée en Italie des pilotes hitlériens dans un ordre du jour disant: « La lutte commune consacrera la fraternité d'armes italo-allemande ». Le « Lavoro » fascista a écrit que la mise en commun des forces aériennes de l'Axe prouvera que l'Italie et l'Allemagne engagée à fond leur machine de guerre et mettent en commun toutes leurs ressources, dans la lutte offensive en Méditerranée.

On signale une certaine nervosité dans les Balkans. Elle se comprend, au vu de ces nouvelles. Des conférences diplomatiques ont lieu entre la Turquie et la Bulgarie. De nouveaux envois de troupes allemandes ont traversé la Hongrie pour prendre position, assure Exchange Telegraph, à la frontière roumaine. Des mouvements de troupes turques ont lieu sur les frontières d'Europe de ce pays pour parer à toutes éventualités.

Il faut noter, aussi, que la retraite de l'armée italienne du désert de Marmarique a permis aux Britanniques de mieux assurer leurs communications en Méditerranée. L'intervention de la Luftwaffe dans ce secteur risque de tout remettre en cause.

Le sort de la Grande-Bretagne va se jouer sur les champs de bataille gréco-albanais et africains du nord.

Dans la « Pravda » de Moscou, Staline publie un appel aux Russes en vue de mobiliser toutes les forces nationales de l'URSS, afin qu'il n'y ait aucune surprise, en cas d'attaque contre les Soviétiques. L'attaque ainsi désignée ne pourrait partir, dans l'état actuel des choses, que de la région des Dardanelles. Elle est peu probable.

A Berlin, les rumeurs selon lesquelles de nombreuses troupes allemandes seraient concentrées, depuis quelques jours, dans les Balkans et même sur le Brenner ne sont ni démenties, ni confirmées par les autorités militaires allemandes.

A Vichy, on pense que l'action du président Roosevelt se développe en vue d'amener Rome à une paix séparée avec l'Angleterre.

LES RAVAGES DE LA GUERRE

La Commission de reconstruction a constaté que les quatre cinquièmes des 2500 villes et villages belges ont subi des dégâts plus ou moins importants. La guerre de 1940 n'a duré que quelques semaines, mais le pays tout entier présente aujourd'hui le même aspect qu'entre les années 1914 à 1918. Près de 10.000 maisons ont été entièrement détruites et 24.000 sérieusement endommagées, tandis que 116.000 immeubles n'ont subi que des dégâts peu importants.

La plupart des articles de fabrication manquent complètement, car 352 fabriques belges ont été détruites durant les opérations militaires. En outre, les communications entre les villages et les localités plus importantes n'existent pour ainsi dire plus, et beaucoup de districts sont si isolés que la vie y rappelle celle des habitants à l'époque féodale. Environ 10.000 kilomètres de routes belges

ont été détruits ou réduits à un état tel qu'elles ne se prêtent plus au trafic. Plus de 100 gares et dépôts ferroviaires ont été détruits. A ces chiffres, il faut ajouter 1455 ponts et tunnels qu'on a fait sauter, ce qui fait que de nombreuses lignes ne peuvent absolument plus être utilisées pour le moment. Le Commissariat des reconstructions calcule qu'une somme de 13 milliards de francs sera nécessaire pour rendre au pays son ancien aspect.

La RAF à Brème

La Luftwaffe s'acharne sur les régions de Manchester et Liverpool

L'an nouveau a débuté, dans les airs, par un violent bombardement de Brème, où la RAF a fait pleuvoir 20.000 bombes incendiaires et des explosifs à haute puissance, durant la nuit de mercredi à jeudi. On dit qu'une mer de feu enveloppait les chantiers navals et les usines.

La flotte aérienne allemande bombardait, aux mêmes heures Liverpool, Manchester, Londres, Sheffield, Yarmouth, Harwich et, fait nouveau, plusieurs comtés de l'Irlande.

En Eire, cependant, il n'y a pas eu de victimes.

Manchester est à sept minutes de vol de Liverpool. C'est le dépôt mondial des textiles et laines, des filatures de renommée universelle, la « garde-robe de la Grande-Bretagne ». Si les stocks, placés dans des abris souterrains immenses, n'ont pu être touchés, les machines des filatures auraient subi des dommages considérables, pour une centaine de millions, affirme-t-on.

Un corsaire allemand coule un grand paquebot britannique dans le Pacifique

On annonce de Melbourne (Australie) qu'un navire allemand de course a attaqué sans préavis et coulé, le paquebot britannique « Rangitane » de 16.712 tonnes, à bord duquel se trouvait une centaine de passagers.

L'attaque a eu lieu le 26 novembre et les pertes en vies humaines seraient assez élevées. Le corsaire allemand a attaqué le « Rangitane » de nuit, après qu'il eût été découvert par les projecteurs.

Sur le front d'Albanie
Dans deux mètres de neige

On mande de la frontière albanaise à l'agence Reuter que les tempêtes de neige continuent de nuire au développement des hostilités sur le front septentrional. La neige atteint deux mètres de hauteur dans les vallées de Skumbi et du Devoli. Les tirs d'artillerie sont intenses, surtout autour de Pogorzeltz. L'artillerie italienne concentre son tir sur les arrières grecs, afin de retarder les préparatifs faits en vue de l'avance sur Elbasan.

NOUVELLES RESUMEES

— Les intempéries du nouvel-an ont amené de grosses chutes de neige dans le massif central français et dans la région des Alpes. A Lyon, la circulation des trams a été partiellement interrompue. On a compté vingt centimètres de neige à Avignon.

— Le communiqué grec de ce matin annonce la prise de plusieurs villages de Klissoua. Les tempêtes rendent très difficiles, en ce moment, les mouvements des troupes.

— Plusieurs torpillages sont signalés en mer, notamment ceux de plusieurs cargos, pétroliers et vapeurs. Un navire de nationalité inconnue a lancé des SOS. Au moment où il sombrait, il se trouvait à 500 milles au nord-ouest de Dakar.

— Les attaques aériennes se sont poursuivies, la nuit dernière, au-dessus de l'Angleterre et du sud du pays de Galles. Dans une ville galloise, des incendies ont provoqué de gros dégâts aux immeubles. Plusieurs maisons de commerce ont été atteintes. Il y a un certain nombre de tués et de blessés.

— Le nombre des canons pris durant la bataille de Sidi-el-Barrani et l'avance en Libye s'élève à 329, dit un communiqué du Caire.

Nouvelles suisses

COUPS DE COUTEAU MORTELS

A Gorduno, Tessin, le nommé André Waser a tué, à coups de couteau, M. Louis Thomas, employé de chemin de fer.

UN DRAME A GENEVE

Au cours d'un drame conjugal, le nommé Henri Frossard, né en 1917, a tué sa femme à coups de baïonnette. Ce meurtre s'est déroulé à Satigny, près de Genève.

SON AUTO TOMBE DANS LA RIVIERE ET LE MEDECIN SE NOIE

Le Dr H. Ritter, médecin à Sils (Engadine), est mort dans un accident d'auto, la nuit de l'An, alors qu'il revenait d'avoir visité un patient de Maloja. Son auto fut retrouvée, dans la matinée en dessous de l'église de Sils-Baselgia; elle était tombée dans l'Inn. Un peu plus loin, on découvrit le corps du médecin. Le Dr Ritter était marié et âgé de 50 ans.

ARBRE DE NOEL DE LA FEDERATION DES SOCIETES VALAISANNES DE GENEVE

La traditionnelle fête de Noël de la Fédération des Sociétés Valaisannes de Genève a eu lieu, dimanche dernier, à la Salle du Môle.

La Commission de Fête avait fort bien fait les choses, puisque la salle était juste suffisante pour contenir les membres des cinq sociétés valaisannes et leurs familles.

La partie musicale et littéraire, organisée par le Groupe des Dames costumées du Cercle XIII Etoiles, comprenait un magnifique programme. Chœurs, productions musicales, rondes enfantines, saynettes valaisannes, etc. firent la joie des petits et des grands.

Puis ce fut l'illumination de l'arbre, l'arrivée de Chalande et du père Fouettard et enfin la distribution de beaux cadeaux aux 178 enfants de la Colonie valaisanne.

Le Cercle Monte-Rosa, le Groupe des Dames costumées, les rondes dirigées par Mme Escher et M. Belli, baryton, remportèrent un succès spécial et furent vivement applaudis.

Cette belle fête de la Colonie valaisanne de Genève se prolongea jusque tard dans la nuit, agrémentée par un bal et par une buvette fort bien achalandée des meilleurs crus valaisans.

NOUVELLES DU PALAIS FEDERAL

Le Conseil fédéral a tenu ce matin sa première séance de l'année. M. Henri Martin, ancien ministre de Suisse à Varsovie, est désigné comme chargé d'affaires à Lisbonne. M. Charles Redard est transféré à Sofia. M. Alfred Claparède est rappelé au Département politique à Berne.

Le Conseil fédéral vient de décider d'imposer une contribution fiscale spéciale aux personnes fortunées quittant la Suisse pour se rendre à l'étranger. Le produit de cette taxe sera versé pour un tiers aux cantons, et deux tiers, au fonds national de la contribution de défense nationale. Le Conseil fédéral considère qu'en quittant notre sol, ces personnes se soustraient aux dépenses extraordinaires que les événements nous infligent. Le taux de la contribution s'élèvera de 5 à 12 1/2%. Elle sera appliquée aux fortunes supérieures à 50.000 frs.

TROP D'AVOCATS DANS LES FONCTIONS PUBLIQUES

Le maréchal Pétain a pris la décision d'interdire l'accession aux fonctions et charges publiques d'une certaine importance aux a-

vocats. On parle toujours des cumuls, mais que ne parle-t-on des incompatibilités? Si chez nous, le Parlement est tombé dans un tel discrédit, c'est parce que le peuple a fini par se rendre compte que la politique est presque entièrement tombée aux mains des avocats d'affaires, des porte-paroles occultes des conseils d'administration.

C'était la même chose en France, sous la troisième république. La pourriture régnait à tous les étages du Palais-Bourbon. Le vieux maréchal vient de porter le fer rouge dans ce cancer rongeur.

SAUVAGE AGRESSION A LAUSANNE

Judi soir, à 19 heures, une dame qui rentrait chez elle, au Chemin Forchat, a été brutalement agrippée par un individu, qui se jeta sur elle, lui donna de violents coups de poing et lui arracha son sac à main. La malheureuse vint appeler au secours et une personne, qui accourut, réussit à voir l'individu qui après avoir ouvert le sac et constaté qu'il ne contenait pas d'argent, lança ce dernier contre un mur. Il y eut une courte poursuite, l'individu ayant disparu dans la nuit. On juge de l'émotion de la victime, qui a déposé une plainte.

Canton du Valais

TRIPLE ARRESTATION A SAVIESE

Une raclette qui reviendra cher!

(De notre correspondant). La police cantonale a procédé, hier soir, à l'arrestation de trois jeunes gens de Saviese, dont un encore mineur. Ils avaient commis plusieurs vols avec effraction dans le village de Granois. Ils chapardaient des poules, des fromages, de la viande salée et, dans un café ils firent main basse sur plusieurs paquets de cigarettes. Les trois compères se partageaient ensuite leurs larcins pour faire bombance. Ce qui rend leur cas particulièrement grave est que, poussant l'audace jusqu'à ses limites extrêmes, ils immobilisaient leurs victimes dans leur domicile quand il s'agissait de s'emparer des victuailles.

Le produit de ces larcins servait à des ripailles. C'est ainsi qu'ils « organisèrent » une raclette gratuite sur le dos de leurs concitoyens saviésans.

Les trois jeunes hommes ont été conduits au pénitencier de Sion. Voilà des raclettes qui risquent de coûter un écot bien tassé! Six mois à deux ans de prison, en perspective, pour quelques bribes de fromage et des « sèches », c'est beaucoup!

CHIPPIS — Noyade

M. J. Walch, de la Souste, né en 1901, s'est noyé dans le canal de l'usine de Chippis. Le malheureux est tombé accidentellement dans l'eau.

M. Joseph Walsch, se trouvait au bord d'un canal quand, en voulant éloigner de la rive un bloc de glace au moyen d'un râteau, il glissa et tomba dans l'eau.

Deux témoins de l'accident n'eurent pas le temps de lui prêter main forte et le pauvre homme, entraîné par le courant, passa sous le tunnel qui ressort à Chippis.

Après de longues recherches, on put ramener son cadavre sur le sol et le tribunal d'arrondissement procéda aux constatations d'usage.

Il ressort de l'enquête de la gendarmerie que la mort de M. Walsch est bien due à un accident et qu'il faut écarter toute idée d'attentat ou de suicide.

BRIGUE — Accident en gare de Brigue

Hier soir, lors du départ du dernier train, un employé de la gare de Brigue s'est trouvé coincé entre une voiture et un tracteur.

Il a eu une jambe gravement fracturée en trois endroits.

HEREMENCE — Nécrologie

(Corr.). Au soir du 31 décembre, est mort à Hérémente, dans sa 82me année, M. Jean-Baptiste Bourdin, conseiller. C'était un homme très sympathique, connu dans toute la région et bien au-delà par ses qualités de « mége ». Si les contrariétés ne lui ont pas manqué durant sa vie, le nombre de ceux qui bénéficièrent de ses connaissances médicales est très élevé et beaucoup lui doivent la vie. Nous présentons à sa famille, particulièrement à son fils et à son frère Nicolas Bourdin, nos condoléances émuës.

Nous apprenons également la mort de M. Jean-Lucien Dager, ex-conseiller, et père de M. le Dr Lucien Dayer, à Vex. Nous lui présentons nos sincères condoléances, ainsi qu'à toute sa famille.

MARTIGNY — Un jubilé à la Municipalité

M. le président Marc Morand et M. Charles Girard, conseiller, ont fêté le 20me anniversaire de leur entrée en fonction à la Municipalité. A cette occasion, une gentille petite fête avait été organisée à l'Hôtel Kluser, au cours de laquelle, M. André Défayes, vice-président et M. Camille Crittin, juge de la commune, ont adressé des compliments aux jubilaires. Nous leur adressons nos félicitations.

PROMOTIONS MILITAIRES

Au nombre des promotions militaires de fin d'année, faites par le Conseil fédéral, nous relevons les suivantes, concernant les officiers valaisans:

Est promu au grade de colonel: le lieutenant-colonel Hermann Muller, à Sion (Artillerie).

Sont promus au grade de major les capitaines: Etat-major général: Charles Lorétan, Sion. Infanterie: Marcel Gross, Saint-Maurice. Artillerie: (Officier du parc) Joseph Maxit, Monthey. Génie: Charles Penon, Sierre.

Service de santé: Léon de Preux, Sion.

Vétérinaires: René Cappi, Sion. Troupes des subsistances: (Quartier-maître) Antoine Barras, Craus-sur-Sierre.

Le Département militaire du canton du Valais a fait les nominations suivantes:

Sont promus au grade de capitaine: les premiers-lieutenants: Reist Otto, Berne; Escher Anton, Brigue; Gay-Crosier Charles, Martigny; Zufferey Urban, Chippis; Coquoz André, Sion; Donnet Marc, Monthey; Rouiller Maurice, Martigny; Deslarzes Pierre, Sion; Willner Klemenz, Viège; Kunzi Hans, Thoune; Galusser Reinhold, Genève; Bolliger Albert, Berne; Buhlmann Haas, Grosshöchstetten; Delaloye Pierre, Monthey; Tissières Rodolphe, Lausanne.

Au grade de premier-lieutenant: les lieutenants: Linder Hans, Zurich; Perraudin Francis, Bagnes; Ebner Raymond, Sion; Greub Fritz, Altiswil; Haegler Bernard, St-Maurice; Lorétan Ernest, Lèche-les-Bains; Varone Armand, Sion; Fluckiger Walter, Thoune; Reinmann Max, Wengen; Bruchez Charles, Fully; Kiegler Walter, Berne.

Au grade de lieutenant: le sous-officier Morand Alois, Monthey.

CAISSE-MALADIE DU VALAIS

Réponse à une question

Un « assuré » pose, dans la presse valaisanne une question touchant l'application du tarif médical par les médecins et prie les organes de contrôle des Caisses-Maladie d'y répondre dans un but d'intérêt général.

Question posée: « Un membre d'une Caisse-maladie fait appel à un médecin, quel qu'il soit, et s'annonce comme assuré en produisant le bulletin délivré par la Caisse. En un mot, ce client ne veut pas être traité comme personne privée, mais comme un assuré qui entend bénéficier du tarif officiel cantonal établi pour les Caisses-Maladie. Le médecin consulté objecte qu'il ne reconnaît pas les Caisses-maladie, qu'il entend traiter ses clients comme gens privés auxquels s'applique son tarif libre et non celui des Caisses. Vu, etc., le contrôle des Caisses-maladie voudrait-il bien définir les droits de l'assuré en pareil cas? »

Réponse: le médecin doit, en pareil cas, appliquer le tarif cantonal en vigueur (arrêté du 4 avril 1939).

Cette obligation est nettement établie par l'Office suisse des Assurances sociales qui dit à l'article du Recueil No 3:

« Les tarifs médicaux et pharmaceutiques fixés par les gouvernements cantonaux, en

A propos des examens de maîtrise

Extrait du « Journal de l'Association suisse des Maîtres-ferblantiers-appareilleurs »:

L'institution dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud, d'un registre professionnel, sur lequel sont inscrits les patrons aptes à travailler pour l'Etat et à former des apprentis, a donné une heureuse impulsion aux examens fédéraux de maîtrise.

En effet, tout nouvel établi ne peut ni travailler pour l'Etat et les communes, ni former d'apprentis, s'il n'est pas titulaire du diplôme fédéral de maîtrise. Ce système tend à éviter que des éléments non qualifiés continuent à infester les professions comme ils avaient la latitude de le faire jusqu'à maintenant.

Sans doute, on prétendra qu'une entreprise ne vit pas seulement des commandes de l'Etat et qu'elle peut parfaitement se passer d'apprentis. C'est la raison pour laquelle on s'efforce de soumettre le droit d'exercer un métier à l'autorisation préalable de l'autorité compétente. En fait, le régime des concessions existe déjà dans certaines professions dont l'activité touche à la santé et à l'hygiène publiques. Dans ces métiers, il est donc impossible d'ouvrir une exploitation sans diplôme de maîtrise.

La loi fédérale sur la formation professionnelle et ses ordonnances d'exécution, les arrêtés cantonaux sur le registre professionnel, le régime communal des concessions, sont récents. Il en résulte que beaucoup d'intéressés les ignorent encore, prennent toutes leurs dispositions pour s'établir et s'aperçoivent subitement qu'ils ne répondent pas aux conditions indispensables à l'exercice de leur métier. Ils renuent alors ciel et terre pour obtenir un passe-droit, accusent les professions

vertu de l'art. 2 sont applicables non seulement aux conventions conclues avec des médecins et des pharmaciens, en conformité des art. 16, 17 et 23 mais encore aux Caisses-maladie reconnues qui accordent des prestations sans avoir passé de convention, à condition qu'en ayant eu recours au médecin ou au pharmacien, le membre de la Caisse se fasse reconnaître comme tel ».

Féd. valais. des Caisses-Maladie.

UNE FAVEUR AUX SKIEURS

Désirant favoriser les membres du Ski-Club de Mont-Lachaux à décidé d'accorder les avantages suivants: 20 demi-courses, fr. 12.—, 40 demi-courses, fr. 20.—, sur présentation de la carte de membre. Voilà une faveur bienvenue!

SERVICES COMPLEMENTAIRES

Dénuée avec les autorités militaires cantonales, le Cdt Ter. 10 communique:

Lors de récentes mises sur pied de formations des services complémentaires ou d'hommes isolés de catégorie quelconque des services complémentaires subordonnés au cdt ter, il a été constaté que l'équipement prescrit aux hommes ne répondait pas aux nécessités du service. Des sanctions ont dû être prises contre des militaires qui se sont présentés, par négligence, avec un équipement insuffisant.

Ces faits engagent le Cdt. ter. à attirer l'attention des hommes des services complémentaires, notamment ceux n'ayant accompli encore aucun service, sur la nécessité qu'il y a pour eux de préparer maintenant, en vue d'une mise sur pied inopinée, l'équipement adéquat à la saison.

Ils reliront leur fiche de mobilisation et, en cas de doute, s'adresseront au chef de section militaire de leur domicile. Ils veilleront tout particulièrement à préparer des sous-vestements et des chaussures montantes aptes à faire campagne.

Les dispositions actuelles du rationnement des effets d'habillement rendent ces préparatifs d'autant plus nécessaires.

L'attention des militaires précités est également attirée sur le danger qu'il y a au point de vue de la santé à être imparfaitement équipés, ceci surtout en cas où un déplacement en montagne ou hors d'agglomération suit immédiatement la mise sur pied.

Les hommes indigents ou disposant de moyens insuffisants réclameront à leur commune de domicile soit une aide financière soit un certificat d'indigence.

Le service des œuvres sociales ne peut être sollicité qu'à partir du moment où l'homme est en service. Les besoins pour les premiers jours de service doivent être couverts par l'homme lui-même et il y a lieu de présumer qu'en cas d'hostilités l'homme ne pourra pas bénéficier de l'aide accordée actuellement aux militaires sous les armes. Toutefois celui qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour effectuer tous ses préparatifs peut s'adresser à l'autorité militaire de son canton.

80 ANS D'EXISTENCE

C'est le bel âge que vient d'atteindre, ce 2 janvier écoulé, notre confrère « Le Confédéré », de Martigny. Pendant cette longue période d'histoire valaisanne, que de changements dans la vie sociale et politique auxquels notre confrère, qui est l'organe du parti radical-libéral, a pu assister et même donner sa part!

Mais le félicitations d'avoir tenu, contre vents et marées, et d'être resté plein de verdeur et d'entrain, en dépit des ans.

La Fête des Rois tombant sur lundi 6 janvier, le journal ne paraîtra que deux fois la semaine prochaine: mardi et vendredi.

A propos des examens de maîtrise

Libéré des écoles, le jeune homme entre de vouloir créer des monopoles contraires à la constitution fédérale et au principe de la liberté du commerce et de l'industrie. Ils sont en général soutenus par l'opinion publique mal informée, souvent par des avocats igno-rants des nouvelles prescriptions légales et quelquefois aussi, par les élites du peuple craignant de contrarier leurs électeurs qui n'admettent pas que, dans la plus vieille démocratie du monde, un citoyen ne puisse pas travailler et gagner sa vie.

Il serait bon de dissiper des malentendus qui n'ont que trop duré: Il n'y a pas monopole lorsque le droit d'ouvrir une entreprise dépend de la possession d'un certificat de capacité professionnelle. Les métiers ne sont pas fermés aux jeunes, à ceux qui ont l'intention de s'établir, ils ne sont fermés qu'aux incompetents. Il y a là une garantie pour le public qui a trop longtemps été trompé par les offres mirifiques de gens incapables et irresponsables. On parle toujours de protection des métiers alors qu'il s'agit tout autant de protection de la collectivité.

Ces nouvelles dispositions légales ne content à personne les moyens de gagner sa vie. Elles se bornent à remettre chacun à sa place. Celui qui est incapable d'être ouvrier qualifié, doit être manœuvre; celui qui est incapable d'être patron, doit rester ouvrier. Si l'on refuse à quelqu'un de s'établir comme patron, on lui enlève le droit de travailler comme ouvrier. S'il existe des ouvriers incapables de servir leur métier même comme manœuvres, il faut qu'ils changent de profession et s'adaptent à des occupations qui correspondent davantage à leurs aptitudes naturelles.

apprentissage. Il devient ouvrier. S'il se
assez fort pour affronter les épreuves
à maîtrise, il perfectionne ses connaissances
pendant un certain nombre d'années, pas-
sant des examens de maîtrise et peut alors, s'il
désire, s'établir à son compte.
pas de monopole, pas d'atteinte au droit
travail, mais développement naturel du
normal des choses tel que tout hom-
intelligent se le représente.
Marc Rivier.

MÉTÉOROLOGIE

« LES POSTILLONS »

Nous avons reçu l'article qui suit de M. Al-
Gos. Le bon peintre bien connu et fort
né en Valais, M. Gos, un ami fervent de
journal, fêtera cette année, le 7 avril
célébrant ses 90 ans. Malgré cela, sa plu-
reste alerte, pleine de notations curieuses
originales, ainsi qu'on s'en convaincra.
les félicitons vivement et souhaitons qu'à
si verte vieillesse, le centenaire soit, pour
moins, la récompense obligée:
**

Il y a environ un mois, à Genève, je fus
pris et non moins étonné de découvrir
le 13 et 14 heures, ce que je n'avais pas vu
jusqu'à présent dans les années « des pos-
tillons », nous particuliers que nous don-
ons en allant patiner (vers 1880-90) à des
des formant cortège du Nord au Sud à
près et qui d'après les campagnards,
ont toujours indices d'hivers sérieux. Ces
ces, petits nuages, blancs, descendent
seu séparés le long du Jura — qui pour
Genevois de Lausanne coulaient au fort
l'écuse. — C'est pourquoi, il y a un mois
m'intéressaient vivement. Comme je dési-
avoir des témoins de cette observation,
relai ma famille, et leur montrant droit
ont nous au-dessus de St-Cergues, à peu
plusieurs de ces « postillons » en mar-
je leur expliquai la caractéristique tou-
observée de cette qualité de nuages ac-
agnant régulièrement un « hiver sé-
»; ou si l'on veut un hiver normal et
ent même un hiver rigoureux, commen-
au milieu de décembre avec neige
enne et gel prononcé. Cependant, j'étais
le qui-vive: dès le début, à cause des
ations continues des états atmosphéri-
de l'année succédant à une série d'an-
précédentes de même tendance. Com-
dans ces conditions antérieures, c'était
ours au bout de trois jours que le chan-
ent s'annonçait. J'attendis, cette fois-ci, le
jour avant de pouvoir vérifier les pronostics
anciens des « postillons » et en conclure
qu'ils annonçaient: peut-être un hiver ri-
eux! Donc le 3me jour passa, 8, 10, 15
viennent de passer avec augmentation
elle d'un froid qui fut bien établi.

ce me conduisit tout naturellement à consi-
der les lois qui dirigent ces états de
température autant que nous pouvons (en Suisse
ande) pour le moins les coordonner, les
ver, les classer et en déduire les effets.
y a évidemment des séries de qualités
temps qui semblent soumises comme à un
règlement, par exemple, en deux gran-
lignes. Les vieux s'en souviendront, de
à 1900, à peu près, nous étions sous
domination du Nord avec temps réguliers
beau, orageux et sans cesse agités par
bises de 6, 9, 12 jours sans désem-
par, des hivers de même, réguliers commen-
souvent au début de décembre, pour ne

se terminer que fin avril. Il me revient mé-
me qu'une année — j'avais 17 ans — nous
partions en bande un 25 novembre, pour
aller patiner au marais de Rouellban, à 2 h.
de Genève. J'ai aussi, en ce temps-là, patiné
un 3 mars!!!

Or, après des années intermédiaires, un
nouveau « gouvernement » vint changer d'i-
tout au tout les lois auxquelles nous étions
habitué et pour ne pas allonger nous pou-
vons constater en ce moment que depuis
environ 10 ans, pour ne pas remonter plus
haut, la domination est établie au Sud-
Ouest, très facile à observer par les cou-
rants des nuages.

Si la bise ne put jamais durer plus de
trois jours, les états atmosphériques, de mé-
me, en mauvais ou en beau ne durent pres-
que jamais plus de 3 jours du même caractère
et pour un observateur et surtout en séjour
de montagne on peut presque régulièrement
constater simultanément deux zones très dis-
tinctes, l'une formée de nuages compacts
lourds et pluvieux, l'autre à plusieurs
kilomètres en beau soleil, ou ciel bleu, mais
soleil désagréable et ciel trop bleu. On peut
remarquer durant cette période que chaque
fois qu'une attaque de froid avec gel à neige
et bise commençait en novembre, le « re-
doux » arrivait subitement et nous laissant
qu'un hiver mou et humide avec reprise é-
grenée de vilain froid en février, mars, avril
même, et jusqu'en juin. C'est pourquoi, reven-
ant à mes « postillons », il va être intéres-
sant de constater s'ils nous tromperont ou
maintiendront leur ancienne réputation d'« hi-
ver sérieux ».

Il y aurait très long à révéler dans ce do-
maine, car tous les astres voyagent, et à
grande allure, que nous, pauvres microbes
humains ne pouvons pas voir, mais que les
puissants télescopes des astronomes étran-
gers enregistrent et photographient avec une
précision indiscutable.
(à suivre à l'occasion) Albert Gos.

**LE PROBLEME DE LA TRACTION
DANS L'AGRICULTURE**

L'Office de guerre pour l'alimentation com-
munique:

La situation économique de notre pays exi-
ge impérieusement l'extension des cultures.
Celle-ci ne sera possible que si les chefs
d'exploitation font pendant l'hiver les pré-
paratifs multiples qu'impose la vaste mise
en culture projetée. Pour le moment, il im-
porte avant tout de trouver les moyens de
traction nécessaires. Malheureusement, les im-
portations de carburants liquides sont de plus
en plus précieuses. Il faudra donc recourir
autant que possible à la traction bovine.
C'est pourquoi, maintenant déjà, on habitu-
ra à cette tâche les bovins qui s'y prêtent
et on s'occupera à temps de la question des
harnais.

D'autre part, nous prions instamment les a-
griculteurs d'utiliser pour le chauffage du bois
de qualité inférieure, notamment des déchets.
A ce propos, nous rappelons aux proprié-
taires qu'ils sont tenus d'éliminer les arbres
fruitiers non rentables et ceux qui consti-
tuent un foyer d'infection, conformément à
l'arrêté du Conseil fédéral du 1er octobre
1940 sur l'extension des cultures. Dans les
circonstances actuelles, il sera même avan-
tageux de débarrasser les terrains se prêtant
à la culture d'arbres produisant des fruits de
troisième choix. Comme l'approvisionnement
en bois offrira de sérieuses difficultés l'hiver
prochain, la coupe de ces arbres rendra de

précieux services.

D'autre part, on peut adapter sur diffé-
rents modèles de tracteur agricoles des ga-
zozènes permettant l'emploi de charbon de
bois ou de bois. Les travaux nécessaires
pour la construction de générateurs approp-
riés sont en cours. Il importe de préparer à

temps des quantités de bois gazozène aussi
grandes que possible. La section du bois
de l'Office de guerre pour l'industrie et le
travail à Berne et la direction forestière à
Soleure ont publié une feuille volante qui
renseigne sur les « qualités exigées du bois
carburant pour véhicules à bois gazozène ».

Chronique sédunoise

Le Nouvel-An à Sion

La veille du Nouvel-An, le Conseil d'Etat
et les autorités communales de Sion firent
les visites d'usage à notre Evêque vénéré:

Le jour de l'An, autorités cantonales, com-
munales et bourgeoises assistaient en pré-
sence de S. E. Mgr Dr V. Bieler, à l'Office
de la circonscription, chanté par M. le chanoine
Gottspöner, grand chantre du Vénérable Cha-
pitre.

Après l'Evangile, M. le Rd chanoine Wal-
ther, curé de la ville, présenta les vœux de
la Paroisse à notre pouvoir civil et insista
sur l'étroite collaboration qui, dans ces jours
difficiles doit unir les deux pouvoirs, com-
me aussi sur la nécessité d'une vie chrétien-
ne intense et d'un redoublement de ferveur.

Le Chœur mixte de la cathédrale toujours
sur la brèche, mais d'un dévouement dis-
cret, qui fait honneur à la paroisse, chanta
la belle messe de Ravanello. On entendit avec
plaisir, à l'offertoire: Nolite timere, de
Ch. Haenni, dont le solo d'entrée fut dit d'une
voix chaude et claire et avec un goût et
un style soigné, par Mme Grasso-Dorthe.

Fais, un apéritif offert au Conseil d'E-
tat et aux autorités terminait cette partie of-
ficielle, où nos hautes autorités, unies sous
l'égide de la Providence donnent au peuple
valaisan l'exemple de l'union et de la solida-
rité religieuses et patriotiques.

Les fêtes de l'An à Sion

Dans les hôtels et restaurants, les fêtes et
réjouissances annoncées se suivirent sans ac-
croc. On remarqua l'entrain de la nuit de Syl-
vestre et la « réliche » du jour suivant. Beau-
coup de dîneurs, une jeunesse éveillée et ri-
euse, il n'en fallait pas davantage pour réjoir
les yeux et les coeurs. Tout se passa genti-
ment, sans excès, avec la distinction qui sied
et qui donne son cachet particulier à nos
réjouissances publiques.

Le soir de l'an, les cinémas, grâce à leurs
programmes excellents choisis, bénéficiè-
rent aussi de l'engouement ambiant.

Ce furent partout de belles heures de déten-
te. Elles ont permis d'oublier un peu ce qui
par ailleurs éprouve et incline à la mélancolie,
dans une époque où les « officiels »
n'ont pas un besoin particulier de s'épon-
nonner pour que chacun saisisse les obs-
curités et même les hideurs de la guerre.

Signalons aussi le beau dévouement de notre
Harmonie Municipale qui participa aux ré-
jouissances populaires en donnant concert sur
plusieurs places de la ville. Le public a beau-
coup apprécié cette partie artistique et ré-
créative en plein air.

Les Polonais quittent Sion ?

Par suite d'une discussion entre la direc-
tion et les ouvriers polonais, occupés aux
mines de Chandoline, sur une question d'he-
ures de travail, l'entente n'a pu intervenir.
Dans ces conditions, les ouvriers polonais,
qui sont, en réalité des soldats ayant servi

sur le front français et qui furent internés en
Suisse après la rupture du front en juin der-
nier, quittent le Valais pour reprendre place
dans les camps d'internement.

Attention aux verglas

Le fils de M. Delacombaz, propriétaire du
café de l'Union, s'est blessé en glissant sur
la chaussée. Il a été transporté à l'Hôpital
régional.

Une nomination à Publicitas S. A.

Nous apprenons avec plaisir que la Direc-
tion générale de Publicitas S. A., dont le si-
ège principal est à Lausanne, vient de dési-
gner en qualité de directeur de sa succursale
de Sion, M. Théo Amacker. Jusqu'à présent
M. Amacker avait rempli sa charge à titre
de gérant.

Nous félicitons vivement le nouveau direc-
teur de sa nomination. Sa courtoisie, son en-
tregent et son savoir-faire sont, de longue
date, fort appréciés du public et des com-
merçants de notre ville.

Cours du soir

Les élèves des cours de la Société des
Commerçants sont informés que la réouvertu-
re des cours aura lieu le mardi 14 janvier
et non le 7 comme annoncé précédemment.

Papillons de nuit

Ces papillons n'ont pas été amenés par le
« radoux ». Ils n'ont écloso que dans quel-
ques esprits sérieusement appliqués à exploi-
ter les incidents aériens de ces derniers jours.

Nous voulons parler des manifestes anglo-
phobes affichés sur les murs de Sion, la nuit
dernière, et que la police s'est aussitôt appli-
quée à faire disparaître.

Une conduite d'eau saute

Ce matin, à 6 h., le capitaine Andenmat-
ten était alerté, par suite de la rupture d'une
canalisation d'eau survenue dans la mai-
son du magasin de cycles Pierre Ferrero,
à la Place du Midi. Quinze centimètres d'eau
ont envahi les locaux, baignant cycles, pneus,
toutes les marchandises déposées sur le sol.
Le capitaine Andenmatten, aidé du brigadier
de police Gaspoz et de M. Maret, mit en ser-
vice l'appareil Giffard pour l'évacuation des
eaux. Les dégâts sont assez importants.

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche, 5 janvier

Fête du saint nom de Jésus

5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2, messes
basses. 7 h. messe et communion générale
des hommes. 8 h. messe basse pour les éco-
les des filles. 8 h. 45 messe basse, sermon
allemand. 10 h. grand-messe, sermon fran-

M^{me} V^e O. MARIETHOD
Représentant de A. MURITH S. A.
Pompes funèbres catholiques de Genève
Rue du Rhône SION Téléphone 2.17.71
Cercueils - Couronnes
ARTICLES FUNÉRAIRES
Démarches gratuites

çais. 11 h. 1/2 messe basse, sermon fran-
çais.

Le soir. — 4 h. vêpres. 6 h. chapelet,
prières pour la paix, bénédiction.

Lundi, le 6 janvier

Fête de l'Epiphanie de Notre-Seigneur

Mêmes services religieux que la veille.

EGLISE RÉFORMÉE

Dimanche 5 janvier: 9 h. 45 Culte.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 5 janvier: ZENHAUSERN.

Lundi (Fête des Rois): ROSSIER.

DANS LES SOCIÉTÉS

Chœur mixte de la Cathédrale. — Lundi 6
janvier, fête des Rois, grand-messe à 10 h.

Messe aux Mayens. — Dimanche 5 et lun-
di 6, messe aux Mayens, chapelle d'en-haut, à
8 h. 45, cars 7 h. 30 et 9 h.

Les Officiers, sous-officiers et soldats de
la Cp. Pol. fr. V/11 ont le douloureux devoir
de faire part du décès du

CAPORAL

Ernest Pierroz

Cp. E. M. Bat. fus. mont. 11

survenu en service actif le 31 décembre 1940,
après une courte maladie.

Le Cdt de la Cp. Pol. fr. V/11:

Cap. Sierra.

Chronique sportive.

FOOTBALL

**L'activité d'un membre valaisan
de la Commission des arbitres**

Nous lisons dans un journal bas-valaisan
les lignes suivantes auxquelles nous nous
associons de grand cœur:

M. Henri Calpini, de Sion, qui représente
le Valais au sein de la Commission des ar-
bitres (C.S.F.A.), s'est tout particulièrement
dépensé, pour l'amour du sport au cours de
l'année 1940. Ce membre dévoué a donné, en
été et en automne de nombreuses conféren-
ces et causeries, notamment à Baden, Neu-
châtel, Lugano, Genève, Lausanne, etc.

Dernièrement, invité par le Groupement des
arbitres neuchâtelois, M. Calpini parla à La
Chaux-de-Fonds avec beaucoup de compéten-
ce des « Droits et devoirs » de l'arbitre et
cas spéciaux intéressants le jeu de football.

Cette causerie obtint un franc et légitime
succès et nos confrères des Montagnes ne
manquèrent pas de complimenter l'orateur.

Espérons que M. Calpini continuera, au
cours de l'année 1941, à mettre à la dispo-
sition des amis du sport ses précieuses qua-
lités et sa grande expérience des choses du
football.

**BELLE NEIGE EN VALAIS
PENDANT LES FETES**

Le concours des Mayens

Les Mayens de Sion verront, les 25 et
26 janvier, une belle affluente de skieurs.
Les grands concours de ces deux journées
promettent. Il est intéressant de noter que,
pendant les fêtes de l'An, l'adoucissement
sabit de la température, qui fut d'une quinzai-
ne de degrés en 24 heures, fait des plus rares,
entraîna sérieusement la pratique des sports
d'hiver dans la plupart des stations suisses.
Seules les stations valaisannes eurent de bel-
les pistes de neige praticable. A retenir par
les sportifs.

Ménagères....

vous trouverez tous les Jedis et Samedis

CHEZ PIERRE

meilleurs prix du jour: arrivage de légumes frais,
et que fruits du Midi: Oranges, Mandarines, Noix,
du pays, Oeufs d'importation.

ORANGES, 1 fr. le kg.
MANDARINES, 1 fr. 20 le kg.
Oranges espagnoles, sans pépins, 85 ct le kg.
à l'emporter à partir de 2 litres. Tél. 2.10.13.
recommande: P. Knübel, Rue du Rhône, Sion.

Plantation de pommes de terre

est porté à la connaissance des personnes que
pourrait intéresser, que l'E. O. S. met à disposi-
tion de très bonnes conditions, des terrains ré-
cemment défrichés à Chandoline en vue de la planta-
tion de pommes de terre au printemps 1941.
Pour tous renseignements, s'adresser à Louis Pra-
ce, Place du Midi, Sion.

**Le livre du
Dr Ebner**

est en vente
au bureau du journal

**Exécution
Lunettes
ordonnance**
P. GASPOZ, Grand-Pont SION

**Service
de coupe**

Toutes coupes Fr. 1.50;
montage et 1er essayage,
fr. 3.-. Mme Jane Baechler
Dent-Blanche.

Bijouterie Boillat

du Rhône - Dégustation

POUR SALER ET SECHER VOS VIANDES

adressez
vous à la **Boucherie O. NEUENSCHWANDER S.A.**
Avenue du Mail 17 — Téléphone 4.19.94

GENÈVE - qui expédie par retour du courrier:

Cuisses ou derrières hf. entiers, le kilo fr. 2.40
Canards ou coins sans os, le kilo » 3.-
Viande désossée pour charcuterie, le kilo » 2.60
Se recommande.

Ecole supérieure de coupe

A. GUERRE, de Paris, Dr Mlle Ch. FLECCIA
12, rue de la Croix-d'Or Genève Concessionnaire
exclusive

Cours, coupeurs, coupeuses, fourreurs, formation com-
plète couturières, lingères, corsetières, vêtements en-
fants, modistes. — Les élèves obtiennent le diplôme de
Paris.

Patrons sur mesures

Ramassez les

Crins bruts

Nous achetons aux meilleurs prix tous les crins de
cheval, mulet, vache et autres. Cherchons personnes
pour s'en occuper.

ROTH & Cie., filature de Crins, Wangen s/A., Ct.
de Berne.

FAIRE PART

livrés dans les deux heures par

l'Imprimerie Gessler - Téléphone 2.19.05 - Sion

Bureau et Ateliers: derrière l'Hôpital rég.

Appartement: Maison Favre, R. des Remparts

(3me étage) Téléphone No 2.12.70

La Loterie Romande
vous présente ses meilleurs vœux de chance
et bonheur pour 1941
et rappelle qu'elle vous offre un calendrier
que vous trouverez tous les dépositaires

Soins des pieds

La spécialiste, pédicure-
orthopédiste, Mme Zahnd-
Guay, recevra à SION:
Hôtel du Cerf, mercredi 8
janvier dès 8 h. Supports
plantaires sur mesure et
bas à varices à bas prix.

On cherche

un commissionnaire. Bou-
cherie Gachnang, Sion.

On cherche

bonne à tout faire sachant
cuire pour un petit ména-
ge.
S'adresser au bureau du
journal

**On cherche à louer de
suite**

chambre meublée

S'adr. à Publicitas Sion

A LOUER

appartement 5 chambres,
confort. Jolie situation.

S'adr.: bureau du journal.

A louer dans villa

appartement

4 ch., tout confort, dép.,
jardin. Entrée à convenir.
S'ad. Mlle Marguerite Leu-
zinger, rue du Château 28.

ON DEMANDE

une jeune fille pour aider
au ménage pouvant cou-
cher chez elle si possible.
S'adresser au bureau du
journal

jeune homme

libéré des écoles, trouve-
rait place stable de suite
à la Pharmacie R. Rossiier
Sion.

Pensez

Viande bon marché

Viande désossée pour char-
cuterie.

Fr. 1.80
le kilo.

Viande hachée fr. 1.60 le
kilo.

Tél. 5.19.82

Boucherie Rhevaline Centrale, Vevey

Grand local

A louer à Sion, au cen-
tre des affaires

Grand local

pouvant servir comme dé-
pôt de magasin, atelier,
etc., eau et électricité, é-
ventuellement chauffable, à
portée de char ou de cam-
ion, avec petite place
couverte attenante. Con-
viendrait pour commerce
de cycles, meubles, tapis-
sier, etc. Offres sous P.
1003 S Publicitas, Sion.

Fromages

J'offre du fromage, très
bonne qualité, Emmenthäl
ou fromage de montagne,
la à 3.20, 3.40 pr. kg. i-
dem Ha. avec petites ta-
res, 3.- pr. kg. fromage de
l'Alpe (Sbrinz) 2-3 ans
3.60 pr. kg.; petits froma-
ges de montagne, tout
gras, 4-5 kilos, 3.- par
kg.; Fromage de montagne
1/2-3/4 gras, à 2.50-2.80 pr
kg. Fromage 1/2 gras, 2.30
pr kg. Bon fromage ma-
igre, 1.70 par kg.

Bon beurre, contre en-
vois des cartes à beurre
à 5.90 par kg.

J. ACHERMANN - BU-
CHER, Fromages et Beur-
re, à BUOCHS, Nidw.

Sciage

mécanique de bois de feu,
rapidement. Prix modéré.
Dirbellay, Ste-Marguerite.

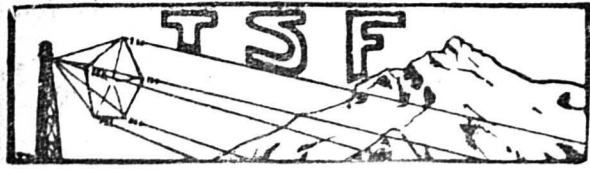
A LOUER

rue du Grand-Pont, Sion,
face à l'Hôtel de Ville,
beau magasin, avec cave
voutée. Convientrait pour
tout genre de commerce.

S'adresser au bureau du
journal

DROGUERIE

SEDUNOISE



Emissions de Soitens

Samedi 4 janvier

7.15 Informations. 9.00 Cloches du Pays. 9.05 Disques américains. 9.15 Le message aux malades. 9.25 Concerto pour violon et orchestre, en don, Vivaldi. 9.40 La clef des chants... 18.40 Sprint. 18.45 Un disque. chants. 9.55 Pays du lac. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Musique légère. 12.45 Informations. 12.55 Grammo-concert. 14.00 Comment reconnaître les styles musicaux et les compositeurs? 14.20 Musique de chambre. 15.00 Instruissons-nous. 15.30 Le quart d'heure familial. 15.45 La petite correspondance du cuisinier. 16.00 Thé dansant. 16.25 L'acte inédit de la quinzaine. 16.45 Suite du thé dansant. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 Pour les petits enfants sages. 18.30 Les enfants de nos écoles. 18.50 Familles romandes. 19.00 Refrain d'opérettes. 19.15 Informations. 19.25 Echos d'ici et d'ailleurs. 20.00 Jazz à deux pianos. 20.20 La chanson populaire de France, d'Espagne et d'Italie. 20.45 La Sonate à Kreutzer. 21.45 Informations.

Technique

L'éclairage dans un magasin moderne

Les travaux de la science moderne montrent toujours davantage l'importance de l'éclairage et les vastes fenêtres qui trouent les façades des grands immeubles de nos cités sont une preuve du soin que l'architecte voue à cette question. Mais si le problème de l'éclairage diurne se trouve ainsi résolu, il n'en est souvent pas de même de l'éclairage nocturne, surtout lorsqu'on désire obtenir un éclairage indirect qui semble bien être celui de l'avenir. Or, moderniser l'éclairage d'un hall, d'un fumoir ou d'un magasin de luxe, n'est pas toujours facile. Si, par exemple, on installe dans la corniche, des lampes ordinaires, on est généralement déçu, car la lumière, au lieu d'être régulièrement répartie se présente sous la forme d'une bande étroite, qui suit les bords du plafond et laisse la pièce dans la pénombre. Pour remédier à cet inconvénient — car nombreuses sont actuellement les personnes qui désirent rénover leur éclairage — les fabricants se sont ingénies à créer une lampe qui remplisse les conditions voulues. C'est une sorte de boule aplatie de petite dimension, conçue spécialement pour être installée dans les corniches en staff ou en métal et qui, grâce au miroir dont elle est pourvue, projette la lumière en éventail jusqu'à quatre ou cinq mètres; cette lampe peut aussi être placée dans une applique murale, sur une bibliothèque, au-dessus d'un baldaquin, etc.

Outre l'éclairage doux et uniforme obtenu de cette façon et qui possède le grand avantage de ne pas fatiguer les yeux, il en résulte encore une curieuse illusion d'optique: un plafond très blanc et bien éclairé fait paraître la pièce plus grande.

Affiches

DÉCORATIVES pour toutes les manifestations de sociétés.

Maquettes en couleur - Gravures linos ou plomb
Conseils gratuits. Tél. 2 19 05.

Outillage et installations modernes

Imprimerie GESSLER - Sion

ALEXANDRE DUMAS



Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais

Il n'y avait pas loin du Buytenhoff au Hoogstraet; aussi vit-on un étranger, qui depuis le moment où cette scène avait commencé en suivait les détails avec curiosité, se diriger avec les autres, ou plutôt à la suite des autres, vers la maison de ville, pour apprendre plus tôt la nouvelle de ce qui allait s'y passer.

Cet étranger était un homme très jeune, âgé de vingt-deux ou vingt-trois ans à peine, sans vigueur apparente. Il cachait, car sans doute il avait des raisons pour ne pas être reconnu, sa figure pâle et longue sous un fin mouchoir de toile de Frise, avec lequel il ne cessait d'essuyer son front mouillé de sueur ou ses lèvres brûlantes.

L'œil fixe comme celui de l'oiseau de proie, le nez aquilin et long, la bouche fine et droite, ouverte ou plutôt fendue comme les lèvres d'une blessure, cet homme eût offert à Lavater, si Lavater eût vécu à cette époque, un sujet d'études physiologiques qui d'abord n'eussent pas tourné à son avantage.

Entre la figure du conquérant et celle du pirate, disaient les anciens, quelle différence trouvera-t-on? Celle que l'on trouve en-

LE DESTIN TRAGIQUE DE NAPOLEON II

D'un jeune correspondant séduisant: Le 7 octobre 1830 le général Lamarque demandait à la Chambre française que les cendres de Napoléon soient ramenées de Sainte-Hélène pour être déposées sous la Colonne. Cette pétition échoua comme celles de 1831 et 1834. Mais l'image de l'Empereur grandissait dans tous les esprits. Ressuscitée par les poètes, les peintres et les sculpteurs, elle emplissait les assemblées politiques, elle veillait le soir dans chaque chaumière, grâce aux chansons de Béranger. Sous Louis-Philippe enfin, « La Belle-Poule » prenait le large pour enlever aux saules de Saint-Hélène les restes de l'Empereur qui furent solennellement déposés aux Invalides le 15 décembre 1840.

Cent ans se sont écoulés; par une nuit froide, sous les Invalides recouverts de neige, les cendres du fils ont rejoint les cendres du père. Etrange et triste destinée que celle de ce fils d'Empereur.

Le 20 mars 1811 le canon des Invalides annonce à tout Paris la naissance de François-Charles-Joseph Napoléon Bonaparte, fils de Napoléon I et de Marie-Louise sa seconde femme. Son père le pare orgueilleusement du titre de Roi de Rome. Il est baptisé sous les voûtes de Notre-Dame et l'on charge la comtesse de Montesquiou (sa maman Quoiou) de l'éducation du jeune prince au château des Tuileries.

Déjà il jouit de la gloire surhumaine du vainqueur de l'Europe; tout lui prédit la plus brillante destinée. Sur les bords de la Moskova, Napoléon fait saluer par la garde un portrait où l'enfant impérial est représenté jouant avec le sceptre et le globe du monde, en guise de hochet.

Le malheureux père ne devait revoir son fils que deux fois: après la Bérézina, et après Leipzig pour le confier à la garde nationale parisienne. Alors que les troupes coalisées pressent la capitale de toutes parts et finissent par la forcer, l'Aiglon et à Orléans,

franchissant enfin le Rhin près de Huningue pour gagner l'Autriche.

Lors de l'abdication de Fontainebleau, son père le nomme empereur avec le titre de Napoléon III. Les alliés décident autrement et le confient à la surveillance de son grand-père l'empereur d'Autriche, avec le titre de Duc de Reichstadt. Après la seconde abdication, une partie des Chambres le proclament encore empereur, mais on le retient à Vienne, au château de Schoenbrunn.

C'est cette existence étroitement surveillée de « l'Aiglon » qu'Edmond Rostand a si bien dépeinte dans sa pièce fameuse. On voit autour de lui une mère un peu frivole et oublieuse, un grand-père qui aime bien son petit-fils mais que le redoutable Metternich empêche d'aimer trop, un comte de Dietrichstein, précepteur farouche, qui ne laisse rien arriver à son élève de ce qui pourrait lui apprendre quelque chose de l'Empereur et de la France, une comtesse Camerata enfin, ardente Napoléonienne qui voudrait par ses complots rétablir l'Empire avec son jeune cousin pour empereur.

Mais le blond prisonnier sourdement malade et un peu romantique s'ennuie avec son régiment d'infanterie autrichienne et le gouvernement de sa ville de Gratz qu'il ne connaît même pas. Il dépérit de jour en jour, il toussé, et le 22 juillet 1832 les bonapartistes apprennent avec consternation la mort de « l'Aiglon » exilé. Vienne lui fit de superbes funérailles.

Comme on le voit, le rôle historique de Napoléon III fut presque insignifiant, mais sa place dans le souvenir sera toujours grande parce qu'au même titre que le Prisonnier du Temple il a été un enfant malheureux et très attachant, bien caractéristique de son époque romantique, parce que la légende s'est emparée de lui, et parce que de grands écrivains comme Hugo et Rostand ont loué sa mémoire.

Michel Escholier

Un ouvrage digne de figurer en bibliothèque

UN ROMAN D'AMOUR

Félix Moeschlin, « Le beau Fersen, Le grand amour de Marie-Antoinette ». — Roman.

Version française de Marianne Gagnebin. 362 p. 8° 1940, Zurich, Editions Albert Müller. Broché fr. 7.—, relié pleine toile, frs. 9.—.

Félix Moeschlin s'est fait un nombreux cercle de lecteurs en Suisse allemande grâce à ses admirables romans paysans « Der Amerika-Johann » et « Die Königsmiedis », comme aussi par son « Journal de voyage au Brésil méridional ». L'ouvrage qu'il vient d'offrir à ses amis et qui a obtenu un si éclatant succès est écrit d'un tout autre point de vue. Moeschlin s'y montre passé maître du roman historique et il évoque pour nous les mœurs d'une période encore riche en énigmes non résolues: la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le héros du roman est ce comte Fersen, connu de ses contemporains sous le nom de « Beau Fersen ». Encore adolescent, ce jeune Suédois de grande famille entreprend à travers l'Europe son voyage d'initiation. A Paris, il éveille l'intérêt de la jeune Marie-Antoinette; il revient à Stockholm prendre du service auprès de Gustave III, retourne en France où il entre dans l'armée; de plus en plus, son sort le rapproche de la jeune reine. Pour éviter les conflits qui menacent d'éclater, il quitte Versailles afin de prendre part à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis. Lorsqu'il revient, trois ans plus tard, il n'échappe pas au destin. La reine est à lui. Toutefois la plénitude de la passion lui reste étrangère et, tandis que Marie-Antoinette lui est fidèle jusqu'à la mort, Fersen ne peut empêcher que d'autres femmes se disputent son cœur.

La Révolution éclate. Fersen prépare cette fuite du roi et de la reine qui échoua à Varenne. Dès lors, il parcourt l'Europe afin de travailler à coaliser les Puissances contre la France. Il est soutenu dans son effort et tendrement entouré par une nouvelle bien-aimée, alors qu'à Paris, de jeunes patriotes n'hésitent pas à se sacrifier pour la reine. C'est seulement après la mort de Marie-Antoinette que Fersen ressent la perte irréparable de son amour, et alors, il semble que, en lui aussi quelque chose est mort. Malgré tous les honneurs dont il est entouré en Suède, lorsque, au milieu d'un soulèvement politique dans les rues de Stockholm, il est atteint par des coups de poing meurtriers, ceux-ci n'abattent plus qu'un être pour lequel la mort est une délivrance.

Ce livre d'amour est en même temps une chronique de la Révolution française, telle que la vécurent les royalistes, et en liaison avec les événements du monde entier. La scène du roman est extrêmement variée. Nous passons de Stockholm à Paris, en Italie, enfin en Amérique, où nous sommes conduits de Rhode Island jusque sur les côtes infectées de fièvre des Indes occidentales. Peut-être le point culminant de cette immense fresque, où revit toute une époque, est-il la rencontre entre l'aristocrate Suédois dans tout l'orgueil de sa maturité et le victorieux jeune Bonaparte émancipé de tout respect traditionnel. Chose merveilleuse, ce roman historique nous frappe constamment par son caractère d'actualité. C'est là un livre qui intéressera aussi bien les hommes et les femmes.

IMPRIMERIE GESSLER — SION

POUR VOUS MADAME...



Cette robe de laine coul. beige, avec la jaquette de phoque brun constitue un élément important dans la garde-robe de Laraine Day. Le haut de la robe est plat, les manches courtes et la jupe est à cloche. Une ceinture de lézard brun en forme la garniture. Laraine Day complète cet ensemble d'un feutre brun ainsi que de souliers et de gants de même teinte.

„Je fais ma lessive sans savon“

Une lectrice de la campagne écrit:

J'ai fait ma lessive sans savon — ou presque — comme le faisait ma grand-mère. J'ai tout d'abord trempé mon linge blanc à la fontaine; l'eau courante dégrossit bien. Puis avant de commencer ma lessive, je l'ai passée à l'eau tiède.

J'ai choisi une bonne cuve, munie à sa base d'un bouchon ou d'un robinet. Je l'ai garnie d'un grand vieux drap, destiné à envelopper mon linge. Alors, pièce après pièce, j'ai étalé mon linge blanc, bien à plat, dans ma cuve en prenant soin de mettre le linge fin au milieu. J'ai ramené le drap sur mon linge, soigneusement, puis j'ai recouvert le tout d'une toile serrée qui débordait par-dessus la cuve. C'est là-dessus que j'ai disposé mes cendres de bois, tamisées (la cendre de fougère est excellente). Avec de l'eau, tiède d'abord, puis plus chaude, quasi bouillante pour finir, j'ai arrosé les cendres. L'eau, chargée des vertus nettoyantes des cendres, s'écoule à travers le linge.

J'avais posé ma cuve sur un trépidet. Je débouche, au bout d'environ une heure, je recueille l'eau dans un seau; je la fais chauffer de nouveau et je la reverse sur mes cendres. Je recommence l'opération plusieurs fois si bien que, pour une lessive moyenne, je compte environ 4 heures. Mais mon linge est propre. J'ai complété 1 litre de cendre pour 12 litres d'eau.

Je n'ai plus qu'à le rincer à l'eau courante, et à laisser sécher. Pour les couleurs, j'ai employé du savon, naturellement.

Un savant dirait que c'est le carbonate de potasse que contiennent les cendres qui est la « vertu nettoyante », que charrie l'eau à travers le linge.

Pour la cuisinière

Omelettes de pommes de terre. — Peler, laver quelques grosses pommes de terre, râper crues, les mélanger avec un peu de farine ou aussi avec des pommes de terre cuites de la veille que l'on râpe, ainsi qu'un oignon coupé fin et une prise de sel. Re chauffer un peu d'huile dans la poêle une fois qu'elle est très chaude, ajouter la masse cuillerée par cuillerée, l'aplatir à l'aide de la cuiller aussi mince que possible, laisser brunir à bon feu des deux côtés, devenir croquant. Manger les galettes chaudes que possible.

Salade de pommes de terre au lard. — Préparer une salade de pommes de terre au parer oignons, du sel, du vinaigre et un petit peu d'huile. Couper du lard en petits bes, le fondre et verser la grasse chaude la salade avec les morceaux de lard. Servir chaud.

Pommes de terre au persil. — Passer rapidement au beurre ou à la graisse du persil haché, y ajouter des pommes de terre crues coupées en tranches d'un demi-centimètre, brasser et saupoudrer de farine. Arroser le lait jusqu'au niveau des pommes de terre, saler et faire cuire avec un petit morceau de citron jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres, mais sans qu'elles se désolent.

Croquettes de pommes de terre. — Râper des pommes de terre cuites (on peut aussi servir d'un reste de purée), saler et assaisonner à l'aide de persil. Ajouter de la farine jusqu'à ce que l'on obtienne une pâte ferme ne collant pas. Si l'on en prépare un peu d'une certaine importance, on peut incorporer un œuf ou un peu de lait à la masse, aussi y renoncer entièrement. On confectionne à la main, à l'aide de cette pâte, des croquettes rondes ou ovales que l'on cuit dans de la graisse chaude, jusqu'à ce qu'elles soient d'un beau brun des deux côtés. On peut faire entrer aussi dans cette pâte des morceaux de viande, de poisson ou aussi de légumes hachés fin.

BIBLIOGRAPHIE

L'ALMANACH VEGETARIEN ET NATUREL SUISSE « FORCE ET SANTÉ 1941.

Il contient nombre d'articles fort intéressants dus à des plumes particulièrement autorisées, une importante partie technique, des lectures et des renseignements intéressants. En outre, et cela sera particulièrement apprécié à notre époque d'alimentation rationnée et de restrictions alimentaires, renferme une liste impressionnante de menus viande très appétissants ainsi que recettes de nombreux plats végétariens. 1 franc. Perret-Gentil et Cie, éditeurs, Genève.

« CE QUE TOUT PAYSAN DOIT SAVOIR, PEUT GAGNER MAIS AUSSI PERDRE »

C'est une brochure de quarante pages, nouvellement éditée par A. Schorro, traitant de valeur des aliments fourragers exprimée en litres de lait.

En dépôt dans les principales librairies de la Suisse française, à l'Imprimerie du mand, Valentin 4, Lausanne. Prix fr. 1.80 man et à l'Administration du « Sillon ».

Cette brochure a pour but de mettre garde les paysans contre les prix exagérés certains fourrages qui peuvent, les uns produire un bénéfice, les autres occasionner une perte. Quand ces aliments produisent-ils gain, quand entraînent-ils une perte? Schorro fixe ce point de démarcation; se il prix du lait, il indique où finissent profits et où commencent les déficits.

La brochure de A. Schorro est presque indispensable à tout propriétaire de bétail.

TOUS vos imprimés seront rapidement exécutés dans nos ateliers

La sérénité ou l'inquiétude.

Aussi cette physiologie livide, ce corps grêle et souffreteux, cette démarche inquiète qui s'en allaient du Buytenhoff au Hoogstraet à la suite de tout ce peuple hurlant, c'était le type et l'image d'un maître soupçonnable ou d'un voleur inquiet; et un homme de police eût certes opté pour ce dernier renseignement à cause du soin que celui dont nous nous occupons en ce moment prenait de se cacher.

D'ailleurs, il était vêtu simplement et sans armes apparentes; son bras maigre mais nerveux, sa main sèche mais blanche, fine, aristocratique, s'appuyait non pas au bras, mais sur l'épaule d'un officier qui, le poing à l'épée, avait, jusqu'au moment où son compagnon s'était mis en route et l'avait entraîné avec lui, regardé toutes les scènes du Buytenhoff avec un intérêt facile à comprendre.

Arrivé sur la place du Hoogstraet, l'homme au visage pâle poussa l'autre sous l'abri d'un contrevent ouvert et fixa les yeux sur le balcon de l'hôtel de ville.

Aux cris forcés du peuple la fenêtre du Hoogstraet s'ouvrit et un homme s'avança pour dialoguer avec la foule.

— Qui paraît là au balcon? demanda le jeune homme à l'officier en lui montrant de l'œil seulement le harangeur, qui paraissait fort ému et qui se soutenait à la balustrade plutôt qu'il ne se penchait sur elle.

— C'est le député Bowelt, répliqua l'officier.

— Mais un brave homme, à ce que je crois du moins, monseigneur.

Le jeune homme, en entendant cette appréciation du caractère de Bowelt faite par l'officier, laissa échapper un mouvement de

ment si visible, que l'officier le remarqua et se hâta d'ajouter:

— On le dit, du moins, monseigneur. Quant à moi, je ne puis rien affirmer, ne connaissant pas personnellement monsieur Bowelt.

— Brave homme, répéta celui qu'on avait appelé monseigneur; est-ce brave homme que vous voulez dire ou homme brave?

— Ah! monseigneur m'excusera; je n'oserais établir cette distinction vis-à-vis d'un homme que, je le répète à Son Altesse, je ne connais que de visage.

— Au fait, murmura le jeune homme, attendons, et nous allons bien voir.

L'officier inclina la tête en signe d'assentiment et se tut.

— Si ce Bowelt est un brave homme, continua l'Altesse, il va drôlement recevoir la demande que ces furieux viennent lui faire.

Et le mouvement nerveux de sa main qui s'agitait malgré lui sur l'épaule de son ami comme eussent fait les doigts d'un instrumentiste sur les touches d'un clavier, trahissait son ardente impatience si mal déguisée en certains moments, et dans ce moment surtout, sous l'air glacial et sombre de la figure.

On entendit alors le chef de la députation bourgeoise interpellé le député pour lui faire dire où se trouvaient les autres députés ses collègues.

— Messieurs, répéta pour la seconde fois monsieur Boewelt, je vous dis que dans ce moment je suis seul avec monsieur d'Asperen, et je ne puis prendre une décision à moi seul.

— L'ordre! l'ordre! crièrent plusieurs milliers de voix.

ment ses bras s'agiter en gestes multiples et désespérés.

Mais voyant qu'il ne pouvait se faire entendre, il se retourna vers la fenêtre ouverte et appela monsieur d'Asperen.

Monsieur d'Asperen parut à son tour au balcon, où il fut sauté de cris plus énergiques encore que ceux qui avaient dix minutes auparavant accueilli monsieur Bowelt.

Il n'entreprit pas moins cette tâche difficile de haranguer la multitude; mais la multitude préféra forcer la garde des états, qui d'ailleurs n'opposa aucune résistance au peuple souverain, à écouter la harangue de monsieur d'Asperen.

— Allons, dit froidement le jeune homme pendant que le peuple s'engouffrait par la porte principale de Hoogstraet, il paraît que la délibération aura lieu à l'intérieur, colonel. Allons entendre la délibération.

— Ah! monseigneur, monseigneur, prenez garde!

— Parmi ces députés, il y en a beaucoup qui ont été en relation avec vous, et il suffit qu'un seul reconnaisse Votre Altesse.

— Oui, pour qu'on m'accuse d'être l'instigateur de tout ceci. Tu as raison, dit le jeune homme, dont les joues rougirent un instant du regret qu'il avait d'avoir montré tant de précipitation dans ses desirs: tu as raison, restons ici. D'ici, nous les verrons revenir avec ou sans l'autorisation, et nous jugerons de la sorte si monsieur Bowelt est un brave homme ou un homme brave, ce que je tiens à savoir.

— Mais, fit l'officier en regardant avec étonnement celui à qui il donnait le titre de

pas un seul instant, je présume, que les puits ordonnent aux cavaliers de Tilly s'éloigner, n'est-ce pas?

— Pourquoi? demanda froidement le jeune homme.

— Parce que s'ils ordonnaient cela, ce serait tout simplement signer la condamnation à mort de messieurs Corneille et Jean Witt.

— Nous allons voir, répondit froidement l'Altesse; Dieu seul peut savoir ce qui se passe au cœur de ces hommes.

L'officier regarda à la dérobée la figure impassible de son compagnon, et pâlit.

C'était à la fois un brave homme et un homme brave que cet officier.

De l'endroit où ils étaient restés, l'Altesse et son compagnon entendaient les rumeurs les plus précieuses du peuple dans les escaliers de l'hôtel de ville.

Puis on entendit ce bruit sortir et se répandre sur la place, par les fenêtres ouvertes de cette salle au balcon de laquelle avaient paru messieurs Bowelt et d'Asperen, les deux messieurs rentrés à l'intérieur, dans une crainte, sans doute, qu'en les poussant, le peuple ne les fit sauter par dessus la balustrade.

Puis on vit des ombres tournoyantes et multitudes passer devant ces fenêtres.

La salle des délibérations s'emplit.

Soudain le bruit s'arrêta; puis, soudain encore, il redoubla d'intensité, et atteignit un tel degré d'explosion que le vieil édifice en trembla jusqu'au faite.